

# Un appel pour révolutionner le cours de religion et morale

Trois inspecteurs estiment que les cours de religion et morale peuvent disparaître au profit de deux heures de CPC ouvert sur le convictionnel.

Leur message est clair : l'organisation actuelle des cours de religion et morale dans l'enseignement officiel est dépassée. Ils sont trois inspecteurs de religion (Thierry Barreau, Paul Verbeeren et Richard Paulissen) en Fédération Wallonie-Bruxelles à lancer dans *Le Soir* un appel pour revoir profondément l'enseignement dans ces matières.

« Les cours de religion ou morale, tels qu'ils sont prévus par le pacte scolaire, ne sont plus tenables pour des raisons organisationnelles », tranchent-ils, soulignant qu'ils s'expriment à titre personnel. Ainsi que pour des raisons sociétales : « Notre société occidentale reste fort marquée par le christianisme, mais le mouvement de contestation du "monopole chrétien" prend de l'ampleur aujourd'hui », dit Paul Verbeeren.

Alors, dans ce contexte, « faut-il se cramponner au pacte scolaire comme on tient dans une guerre de tranchées, en sachant que les combattants commencent à s'épuiser, ou faut-il initier un débat pour faire évoluer les choses ? ». La réponse à cette question est dans leur proposition.

Dans leur réflexion, Paul Verbeeren et Thierry Barreau (Richard Paulissen est un peu plus réservé) osent tout : ils proposent la disparition de l'heure de reli-

gion ou de morale de la grille horaire.

Mais attention, ils n'entendent pas faire disparaître totalement ces sujets du corpus éducationnel : « Nous sommes ouverts à un débat visant à penser l'éducation convictionnelle - qui ne se limite

d'ailleurs pas aux convictions religieuses - de façon neuve », disent-ils. On pourrait, par exemple, donner deux heures de philosophie et citoyenneté (à la place du système actuel en « une heure/une heure ») pendant lesquelles ces questions seraient abordées. Ils insistent : pas question de supprimer totalement le rapport au religieux dans l'enseignement, « car les références judéo-chrétiennes font partie de notre société, elles sont nécessaires pour un décodage des questions contemporaines ».

Discrètement, très discrètement, les trois inspecteurs ont mis leur proposition en débat auprès de leurs chefs de culte, de leurs collègues d'autres religions, du Centre d'action laïque, des partis politiques, des philosophes. Ils ont récolté de l'enthousiasme, des acquiescements polis, le plus souvent à titre individuel. Il leur reste désormais à convaincre collectivement. ■

## « Les cours philosophiques sont intenable »

- ▶ Trois inspecteurs de religion catholique estiment que l'organisation actuelle des cours de religion ou morale est dépassée.
- ▶ Ils se disent ouverts à deux heures de philosophie et citoyenneté pour tous.
- ▶ À condition que les questions de sens soient éclairées par les apports des différentes convictions, en ce compris la laïcité.

Il y a certes des nuances entre eux, sur les solutions notamment mais, au-delà de leur attachement au monde catholique, ils ont une conviction : l'organisation actuelle des cours philosophiques dans l'enseignement officiel est dépassée, tant des points de vue fonctionnel que politique ou sociétal. Raison pour laquelle il faut, estiment-ils, transformer profondément la manière dont l'école aborde aujourd'hui les questions de sens. Ce qui pourrait aller, osent-ils, jusqu'à accepter la disparition de l'ultime heure de religion ou morale de la grille horaire.

Pas question pour autant de soutenir une éviction pure et simple des cours philosophiques classiques. « Nous sommes ouverts à un débat visant à penser l'éducation convictionnelle - qui ne se limite d'ailleurs pas aux convictions religieuses - de façon neuve. » A travers par exemple « un cours de philosophie et de citoyenneté éclairé par les apports des différentes traditions ».

Détail d'importance : les auteurs de cette proposition ne sont pas de simples citoyens nourris de leurs engagements personnels. Les auteurs, ce sont Thierry Barreau, Paul Verbeeren et Richard Paulissen, tous trois inspecteurs de religion catholique en Fédération Wallonie-Bruxelles (lire ci-dessus). Détail dans le détail : ils s'expriment à titre personnel - ni au nom de l'Église donc ni de la Communauté française - mais ils viennent, évidemment, avec leur poids respectif et effectif dans le système éducatif actuel. Ils se posent, assurent-ils, non en détenteurs d'une vérité « prête à porter », mais en initiateurs d'un vrai débat sur ce sujet et en défenseurs de l'école publique.

### Pacte scolaire

Pour suivre le cheminement de leur réflexion, il faut se souvenir de l'évolution profonde interve-

nue dans les cours philosophiques ces dernières années. Conformément à l'accord de gouvernement PS-CDH, les élèves de l'enseignement officiel (écoles organisées par la Fédération), de l'officiel subventionné (écoles communales et provinciales) et du libre non confessionnel ont vu évoluer leur grille horaire : les deux heures de religion ou de morale laïque sont désormais remplacées par une heure de religion/morale et une heure de cours de philosophie et citoyenneté (CPC). Par contre, les élèves de l'enseignement libre confessionnel conservent leurs deux heures de religion et reçoivent, obligatoirement, une éducation à la philosophie et citoyenneté distillée dans le reste de la grille horaire.

« Or, explique Thierry Barreau, cette disparité de traitement crée des tensions. Au point qu'on se retrouve, 60 ans après le Pacte scolaire, dans un nouveau conflit potentiel entre réseaux. » Qui plus est, ce changement impose aux écoles concernées l'organisation potentielle de sept cours philosophiques différents : une heure d'une des cinq religions reconnues, une heure de philosophie et citoyenneté pour tous, et une heure de ce même cours pour ceux qui ont souhaité être dispensés de religion/morale.

« Ce système aboutit à l'impraticabilité des cours philosophiques dans beaucoup d'écoles officielles, assure Paul Verbeeren. Le compromis que l'on croyait pacifiant pose problème aux politiques, aux professeurs, aux directions, aux élèves... » Les effets collatéraux sont nombreux : à moyen terme pénurie d'enseignants en morale ou religion, à court terme mise en disponibilité de certains

profs de religion/morale réduits à faire des photocopies ou du rangement, surmenage pour d'autres professeurs qui doivent gérer plusieurs centaines d'élèves... Sans compter le casse-tête de la grille horaire. « Au 1<sup>er</sup> septembre dernier, l'introduction du CPC en secondaire fut un déchirement pour de nombreux professeurs. C'est humainement intenable, impraticable d'un point de vue organisa-

tionnel », renchérit Richard Paulissen.

### La non-évidence du religieux

Et de conclure ensemble : « Les cours de religion ou morale, tels qu'ils sont prévus par le Pacte scolaire, ne sont plus tenables pour des raisons organisationnelles. » Ainsi que pour des raisons sociétales : « Notre monde occidental reste fort marqué par le christianisme, mais le mouvement de contestation du "monopole chrétien" prend de l'ampleur aujourd'hui, dit Paul Verbeeren. Nous sommes dans une société où la non-évidence de Dieu fait partie du quotidien. Pourquoi dès lors ne pas repenser le rapport au religieux de manière plus modeste ? »

Le repenser, mais « pas s'en retirer car les références judéo-chrétiennes font partie de notre quotidien, elles sont nécessaires pour un décodage des questions contemporaines. On ne peut pas comprendre notre société aux niveaux artistique, historique, politique, économique... si on ne voit pas comment le religieux y a été mêlé pendant des siècles, à tort ou à raison. Même Régis Debray

(NDLR : philosophe français militant d'extrême gauche) dit cela ».

Thierry Barreau ajoute : « Les enjeux ne sont plus ceux du temps du Pacte scolaire de 1958. La pluralité n'est plus la même. D'autres cultes ont pris une place non négligeable dans le paysage. On n'est plus dans un environnement où le religieux fait évidence ! Dans une formation pluraliste et rationnelle, on doit l'accepter ! »

Pour les inspecteurs de religion catholique, une question s'impose : « Faut-il se cramponner au Pacte scolaire comme on tient dans une guerre de tranchées, en sachant que les combattants commencent à s'épuiser ? Ou faut-il initier un débat pour faire évoluer les choses ? » C'est dans ce contexte que Thierry Barreau et Paul Verbeeren (Richard Paulissen est plus réservé à ce stade) se disent clairement ouverts à la suppression des cours de religion ou morale de la grille horaire, à certaines conditions.

D'abord, il faut introduire dans le cours de philosophie et citoyenneté, qui serait élargi à deux heures pour tous, « l'ouverture aux questions de sens, éclairées

par les apports des différentes convictions. Ce qui suppose aussi, évidemment, l'apport de la laïcité puisque les religions n'embrassent pas toutes les questions de sens ». Ils insistent : « Cela suppose un CPC remanié, qui prenne réellement en compte cet aspect, pas un CPC qui se contente d'officialiser l'éviction de ces cours. »

#### Pas une formation « muséale »

Paul Verbeeren précise : « Nous souhaitons une formation au convictionnel qui ne soit pas du type muséal. Parler de cela comme d'une histoire révolue ne sert à rien. » Richard Paulissen : « Si c'est bien donné, ce sera de la construction de sens à partir

d'éléments d'une tradition. » Paul Verbeeren : « Il faut travailler le vivre-ensemble, donc mettre des normes construites sur des valeurs. Nous proposons de convoquer les fondements pluriels de ces valeurs, c'est la spécificité de nos

sociétés. Les convictions sont vues par certains comme un danger alors qu'elles peuvent être vues comme une chance. Est-ce que nos cours permettent ce vivre-ensemble à partir de nos fondements ou pas ? On a l'impression que le CPC actuel se méfie des fondements. Le débat portera donc sur la manière de réintroduire les questions de sens dans le CPC. »

Par ailleurs, les inspecteurs formulent une seconde condition :

« Nous attendons fondamentalement que les traditions religieuses et philosophiques soient relayées également par des personnes relevant de ces différentes mouvances. »

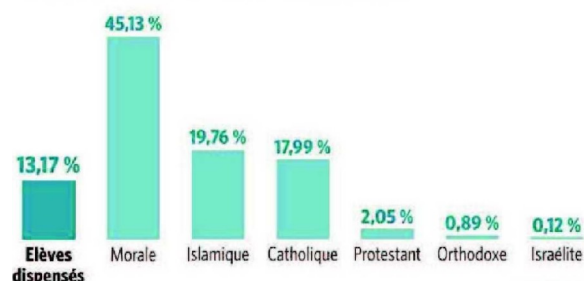
Ces derniers mois, Thierry Barreau, Paul Verbeeren et Richard Paulissen ont, discrètement, soumis leur proposition à leurs chefs de culte, aux collègues d'autres religions, au Centre d'action laïque, à des partis politiques, à des philosophes... Ils ont récolté, selon les cas, des acquiescements polis, de l'intérêt, voire de l'enthousiasme. Le plus souvent à titre individuel. Il leur reste à convaincre, collectivement... ■

ÉRIC BURGRAFF

### Choix des cours philosophiques et de la dispense Enseignement primaire - Année 2017-2018



### Enseignement secondaire - Année 2017-2018



# CPC

## Le flop des deux heures

**F**aut-il évacuer l'enseignement de la religion ou de la morale de l'école publique ? Dans les milieux laïques les plus militants, la tentation de passer à l'action est forte. On l'a vu au printemps, quand il fut question d'implémenter le cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) dans le secondaire. Le ministre-président Rudy Demotte (PS), la Fapeo et le Centre d'action laïque ont milité en faveur de la demande de dispense pour ces cours. Ce qui revenait, pour les élèves concernés, à

suivre 2 h de CPC alors que leurs camarades restaient dans le schéma 1 h de religion/morale et 1 h de CPC.

Combien de familles ont entendu l'appel ? Très peu... Selon des chiffres restés secrets jusqu'ici (voir infographie ci-dessus), pour 2017-2018, près de 90 % des élèves du primaire et près de 87 % du secondaire restent demandeurs d'un cours convictionnel. Précisément, seul 10,26 % des enfants fréquentant le fondamental ont souhaité être dispensés de re-

ligion/morale pour une deuxième heure de CPC. En secondaire, ils sont 13,27 %. Mais ces données appellent des nuances. Sur le volume : en primaire, on est passé de 6,46 % en 2016-2017 à 10,26 % cette année, soit une hausse non négligeable ; en secondaire, on est passé de 2,62 % à 13,17 %. Mais la comparaison ne tient guère : l'an dernier à ce niveau, c'est le fameux « cours de rien » qui tenait lieu d'alternative. Nuances aussi avec le niveau : on passe de 10,31 % en 1<sup>er</sup> primaire à 16,92 % en 6<sup>e</sup> secondaire.

Enfin, les défenseurs des cours convictionnels scruteront l'intérêt des jeunes pour leur « chapelle » : en 2017-2018, près de 36 % adhèrent à la religion catholique, 29,34 % au cours de morale et 21,26 % à la religion islamique en primaire. En secondaire, la morale domine le tableau avec 45 % d'adhésion alors que l'islam domine le camp religieux (19,76 %) et que les catholiques ont perdu la moitié de leurs fidèles par rapport au primaire (17,99 %). ■

E.B.

### EN PRATIQUE

#### Une ou deux heures ?

L'accord de majorité PS-CDH à la Communauté française prévoyait la création dans l'enseignement officiel d'une heure de cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) pour tous en lieu et place d'une des deux heures de religion/morale. Dans le même temps, l'enseignement libre distille, au sein de ses cours existants, une éducation à la philosophie et citoyenneté. Ce principe est en vigueur dans le primaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, dans le secondaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Ce que le gouvernement n'avait pas prévu, c'est l'arrêt de la Cour constitutionnelle de 2015 qui a reconnu aux élèves un droit à la dispense des cours de religion ou morale. Ceux qui sollicitent cette dispense doivent, obligatoirement, fréquenter une deuxième heure de CPC.

E.B.

## PORTRAITS

### Les trois inspecteurs

**Richard Paulissen** (à g.)

est inspecteur du cours de religion catholique

dans l'enseignement secondaire (Liège, Namur-Nord et Luxembourg) et représentant du cours de religion catholique au

Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques. **Paul**

**Verbeeren** (centre) est inspecteur de religion catholique pour l'enseignement primaire dans le réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles et les provinces de Hainaut, Brabant wallon, Liège, Namur et Luxembourg). **Thierry Barreau**

(à dr.) est inspecteur diocésain principal (diocèse de Namur, province de Luxembourg) pour le cours de religion catholique dans l'enseignement primaire subventionné libre et officiel.

### Le MR aussi propose 2 heures

La réflexion engagée par les trois inspecteurs de religion catholique est largement antérieure à un projet du MR sur le sujet, mais elle contribuera certainement à alimenter le débat. Le 8 décembre dernier, cinq parlementaires ont en effet déposé une proposition de décret visant à porter d'une à deux le nombre d'heures obligatoires de cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) dans l'enseignement officiel

et libre non confessionnel.

Dans ce cas, la religion deviendrait optionnelle (ce qui diffère sensiblement de la proposition ci-contre).

Le MR dit faire le choix du « vivre ensemble » à la lumière, notamment, des recommandations de la commission d'enquête de la Chambre sur les attentats. « Les enjeux du vivre ensemble sont aujourd'hui cruciaux : le renforcement de l'éducation citoyenne et l'approche socio-historique des faits religieux sont les meilleurs remparts contre les discours haineux, les fake news, les théories du

complot, le rejet de l'autre et de la société », estimait son président Olivier Chastel. Au passage, le parti qualifie de « fiasco » l'actuel cours de philosophie et de citoyenneté, il souligne qu'il perpétue la séparation entre les élèves, qu'il échoue à rencontrer les ambitions des référentiels et que les problèmes d'organisation compliquent le travail des enseignants et des directions. La semaine dernière, le Corme (Collectif de professeurs de morale, religion, philo et citoyenneté) a sè-

chement dénoncé la proposition du MR : « Il est désormais clair que dans le dossier du cours de philosophie et de citoyenneté, les annonces anxiogènes, la pratique de la charrue avant les bœufs et de la non-concertation des enseignants sont établis comme une norme, une constante, une évidence pour les différents partis politiques, a réagi le Corme. Si le MR voulait ajouter une couche de stress, de flou et de colère au chaos qu'il dénonce, c'est tout à fait réussi. »

E.B. (AVEC BELGA)